4-5 DÉCEMBRE 2025 – RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
BRUXELLES, BELGIQUE- BOD/2025/12 DOC 04 – POUR INFORMATION

PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Veuillez noter : Conformément à la politique de transparence du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), les documents ne sont pas considérés comme des documents publics tant que l'instance de gouvernance compétente ne les a pas examinés. Il est entendu que les responsables de la gouvernance peuvent distribuer ces documents aux membres de leurs groupes constitutifs, à des fins de consultation, sauf s'il s'agit de documents confidentiels.

Principales questions à examiner :

- Lors de sa réunion d'octobre, le Comité des finances et du risque (FRC) a examiné la situation financière du Fonds du GPE.
- Les membres ont noté que la situation financière était stable mais demeurait difficile.
- Les membres se sont interrogés sur le risque que certains donateurs ne respectent pas leurs engagements et ont noté que le Secrétariat avait réduit les contributions attendues pour tenir compte de ce risque.
- Les membres ont pris note de la confiance du Secrétariat dans le maintien de niveaux élevés de décaissements en 2025 et 2026, tout en reconnaissant que le résultat du prochain cycle de reconstitution des ressources influera sur la taille des allocations, ce qui aura un impact direct sur les taux de décaissement à partir de 2027.
- Les membres ont demandé des clarifications sur la planification de scénarios compte tenu des risques liés à la mobilisation des ressources. Le Secretariat a rappelé que différents scénarios de reconstitution des ressources (3 à 5 milliards de dollars US) avaient été examinés par le Conseil pour déterminer les critères d'éligibilité et d'allocation en juin 2025.

Objet

1. Ce document présente une mise à jour de la situation financière du Fonds du GPE.

Contexte

1. En juin 2025, le Conseil a décidé de réduire la valeur des allocations prévues afin de tenir compte de la baisse attendue des contributions des bailleurs de fonds et de la montée de l'incertitude, ce qui a contribué à stabiliser la situation financière (BOD/2025/06-02).
2. La demande de financement du GPE reste soutenue, et il est prévu que tous les pays encore éligibles accèdent pleinement à leurs allocations indicatives. Les décaissements ont dépassé 1 milliard d'USD au cours de l'exercice 2025 (de juillet 2024 à juin 2025) pour la deuxième année consécutive, et devraient rester élevés pendant le reste de l'année 2025 ainsi qu'en 2026.

3. Les niveaux élevés de décaissements et les risques importants pesant sur la mobilisation des ressources accentuent la pression sur la liquidité du GPE. Les niveaux de liquidité ont diminué de près de 400 millions d'USD au cours des six derniers mois, les décaissements dépassant largement le montant des contributions. Cette tendance se poursuivra au cours des prochains mois, ramenant les niveaux de liquidité au seuil inférieur de la fourchette cible.
4. Une reconstitution réussie, associée au versement rapide des contributions en attente de la part des bailleurs de fonds, sera essentielle pour permettre au GPE d'approuver de nouveaux financements en temps voulu dans le cadre de GPE 2030 et de gérer les risques d'illiquidité.
5. Bien qu'il n'y ait pas eu de réduction officielle des annonces de contribution depuis les dernières prévisions financières et que la contribution du Japon ait légèrement augmenté, le risque que certains bailleurs de fonds ne remplissent pas l'intégralité de leur engagement s'est accru. Le Secrétariat a augmenté la décote appliquée à la valeur des annonces de contribution dans les prévisions afin de tenir compte de ce risque.
6. Il y a eu des cas où certains bailleurs de fonds ont reporté leurs contributions. Dans un cas, la contribution a été partiellement couverte dans le cadre du projet pilote de gestion des opérations de change. Dans ce cas, l'administrateur fiduciaire, en accord avec le Secrétariat du GPE, a pu utiliser des fonds du Fonds en euros pour régler la couverture, évitant ainsi d'avoir à acheter des euros sur le marché libre. Cela a permis au Fonds du GPE d'éviter de supporter les coûts de transaction associés. L'examen du projet pilote de gestion des opérations de change par l'administrateur fiduciaire commencera en octobre et sera présenté au FRC lors de sa première réunion en 2026.
7. Le prévisionnel comporte un certain nombre de variations mineures, positives (rendements d'investissement plus élevés et gains de change) et négatives (décote de la valeur des annonces de contribution pour tenir compte du risque et des hypothèses de frais d'agence plus élevés). Globalement, ces effets s'équilibrent, avec un léger déficit prévu au-dessus du niveau de report. Étant donné la valeur relativement faible de cette projection, aucune action supplémentaire, au-delà d'un suivi attentif, n'est nécessaire pour le moment.

Annexe A – Tableaux financiers
Annexe B – Contributions des bailleurs de fonds et décaissements de financements

Annexe A – Tableaux financiers[1]

Tableau 1A – Prévisions des actifs disponibles pour allocation (tous les chiffres sont en millions d'USD)		
Trésorerie d'ouverture	1 031,5	*Solde de trésorerie du Fonds du GPE au 31 août*
Solde des annonces de contribution	785,8	*Valeur des contributions des bailleurs de fonds en attente exprimée en USD*
Contributions supplémentaires des bailleurs de fonds prévues	(32,2)	*Comprend les prévisions pour les bailleurs de fonds n'ayant pas encore formellement promis de contribution, déduction faite d'une décote fondée sur le risque pour les bailleurs de fonds peu susceptibles de verser l'intégralité de la contribution annoncée*
Rendements d'investissement prévus	35,0	*Estimation des futurs rendements d'investissement du Fonds du GPE pour le reste de l'exercice 2026*
A) Total des ressources disponibles	**1 820,1**	
Décaissements sur les allocations approuvées	(2 138,7)	*Fonds nécessaires pour les décaissements aux agents partenaires sur les allocations approuvées existantes*
Solde lié aux manifestations d'intérêt à l'égard du Fonds à effet multiplicateur	(136,0)	*Allocations indicatives existantes n'ayant pas encore été converties en financements du GPE.*
Provision pour les financements pour la transformation du système	(544,4)	*Provision pour les financements pour la transformation du système restants, y compris les compléments à approuver*
Fonds à effet multiplicateur	(10,0)	*Montant disponible pour les MCA du Fonds à effet multiplicateur réservés*
Accélérateur de l'éducation des filles	(25,0)	*Fonds disponibles pour les allocations indicatives approuvées pour l'Accélérateur de l'éducation des filles (GEA)*
Financements pour la préparation du programme	(0,5)	*Solde estimatif des Financements pour la préparation du programme (PDG) pour la reconstitution 4*
Financements pour le renforcement des capacités du système	(56,9)	*Solde des allocations maximales par pays des financements pour le renforcement des capacités du système (SCG) pour la reconstitution des ressources 4*
Provision pour les capacités stratégiques	(8,0)	*Solde des initiatives d'appui techniques approuvées par le Conseil*
Provision pour les frais d'agence	(81,3)	*Estimation des frais d'agence sur les allocations de financement*
Provision pour les dépenses de fonctionnement	(22,0)	*Hypothèses concernant les dépenses de fonctionnement du Secrétariat pour le reste de l'exercice 2026, déduction faite des fonds*

[1] Les totaux des tableaux peuvent ne pas correspondre à la somme des transactions en raison des montants arrondis.

		devant être restitués à l'administrateur fiduciaire pour les dépenses de fonctionnement non utilisées des périodes précédentes
Provision pour le budget fiduciaire	(0,0)	*Frais fiduciaires pour l'exercice 2026 déjà* décaissés
Provision pour le recouvrement des coûts indirects de la Banque mondiale	(5,5)	Majoration de 20,48 % telle que communiquée par la Banque mondiale sur les dépenses de fonctionnement prévues du Secrétariat
Décote pour les allocations qui ne seront pas approuvées ou entièrement décaissées	250,0	Décote pour tenir compte des allocations qui pourraient ne pas être entièrement approuvées ou, si elles le sont, entièrement décaissées ou utilisées.
B) Total des financements à mettre de côté	**(2 778,3)**	
C) Report autorisé à financer à partir de la prochaine période de financement	950,0	*Le montant qui devra être financé au cours de la période 2026-2030 à partir des annonces de contribution futures*
(A+B+C) Excédent/déficit prévu	**(8,2)**	**Déficit prévu supérieur au report**

Tableau 1B – Accélérateur de l'éducation des filles – plafonné à 250 millions d'USD	
Bailleur de fonds	**Millions d'USD**
Belgique	2,5
Irlande	12,0
Allemagne	120,0
OSF	1,0
Dubai Cares	1,25
Fondation Harry Hole	1,5
Fondation LEGO	15,0
Danemark	7,5
Royaume-Uni	40,83
Espagne	3,3
Appariement débloqué provenant de PF/PS[2]	20,0
Total des fonds disponibles	**224,9**
Pays partenaire	
Bénin	12,9
République centrafricaine	(10,0)
Tchad	(25,0)

[2] Les fonds de contrepartie sont disponibles pour les contributions à l'Accélérateur de l'éducation des filles (GEA) provenant de fondations privées et du secteur privé. Ces fonds de contrepartie proviennent de l'allocation globale du Fonds à effet multiplicateur et sont donc soumis à la disponibilité des fonds.

Côte d'Ivoire	(22,5)
République démocratique du Congo	(25,0)
El Salvador	(5,0)
Érythrée	(5,9)
Éthiopie	(25,0)
Guinée	(10,0)
Mozambique	(10,0)
Sao Tomé-et-Principe	(1,3)
République fédérale de Somalie	(18,8)
Somaliland	(6,2)
Soudan du Sud	(10,0)
Zimbabwe	(12,4)
Montant total des financements accordés	**(199,9)**
Niger	(25,0)
Allocations indicatives totales basées sur les paramètres stratégiques approuvés	**(25,0)**
Solde disponible pour allocation	**0,0**

Tableau 1C - Répartition du financement par niveau de revenu (en millions d'USD)

Niveau de revenu	**Montant disponible pour le financement des STG**	**Pourcentage de financement des STG**
Pays à faible revenu	1 511,0	65 %[3]
Autres pays	811,9	35 %
Total	**2 322,8**	**100 %**

[3]Voici la répartition actuelle prévue des financements pour la transformation du système, approuvés ou devant être approuvés dans le cadre de GPE 2025, pour les pays classés à faible revenu au début de GPE 2025. Elle tient compte des modifications des allocations indicatives approuvées par le Conseil en juin 2025. Plusieurs de ces pays ont depuis été reclassés en pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

Tableau 2 (A/B) – PRÉVISIONS DES ACTIFS

Tableau 2A – PRÉVISIONS DU SOLDE DE TRÉSORERIE						
Tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD	**2025 (à partir du 31 août)**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**
A. Solde de trésorerie d'ouverture (au 31 août 2025)	1 031,5	874,3	224,9	(382,2)	(825,1)	(945,4)
B. Flux entrants	293,2	326,3	159,2	10,0	0,0	0,0
C. Flux sortants	(450,4)	(975,7)	(766,3)	(452,8)	(120,4)	(12,8)
D. Solde de trésorerie à la clôture au 31 décembre (A + B - C)	874,3	224,9	(382,2)	(825,1)	(945,4)	(958,2)
Alors que les informations du Tableau 1 sont utilisées pour calculer les ressources globales disponibles pour allocation, ce tableau présente les flux entrants prévisionnels (c'est-à-dire principalement les contributions des bailleurs de fonds) dans le Fonds du GPE et les flux sortants (c'est-à-dire principalement les décaissements de financements), ainsi que leur impact sur le solde de trésorerie. Le GPE vise à maintenir ses soldes de trésorerie dans une fourchette correspondant à 9 à 12 mois de décaissements, et les projections jusqu'à fin 2025 devraient se situer dans cette fourchette. Pour une représentation graphique, voir le Graphique 1 ci-dessous.						

Tableau 2B – PRÉVISION DES ACTIFS NON ENGAGÉS						
Tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD	**2025 (à partir du 31 août)**	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**
A. Solde de trésorerie d'ouverture non engagé (au 31 août 2025)	813,3	812,9	178,3	(404,7)	(882,9)	(1 069,1)
B. Flux entrants	293,2	326,3	159,2	10,0	0,0	0,0
C. Engagements estimés	(293,5)	(960,9)	(742,2)	(488,2)	(186,2)	(8,5)
D. Fonds disponibles pour engagement (A + B - C)	812,9	178,3	(404,7)	(882,9)	(1 069,1)	(1 077,6)
Bien qu'un financement puisse être approuvé pour une période de mise en œuvre de 3, 4 ou 5 ans, les fonds ne sont engagés (réservés dans le fonds comme disponibles pour l'agent partenaire) que sur une base annuelle. Pour engager des fonds, l'argent doit être disponible dans le fonds fiduciaire. Par conséquent, le niveau des actifs non engagés est important pour la capacité du GPE à approuver les financements et à mettre des fonds à la disposition des agents partenaires. Lorsque les bailleurs de fonds versent des contributions au Fonds, cela augmente les fonds disponibles pour engagement. En revanche, lorsque des financements sont approuvés puis engagés sur une base annuelle, cela réduit les fonds disponibles pour engagement. Les prévisions actuelles indiquent que le GPE atteindra sa limite d'autorité d'engagement en 2027, ce qui pourrait entraîner la suspension temporaire des programmes existants. Cependant, il peut y avoir des périodes où les niveaux de fonds non engagés sont sous pression, rendant donc essentiel le versement rapide des contributions des bailleurs de fonds. Il est également à noter qu'une campagne de reconstitution des ressources sera nécessaire pour financer la période 2026-2030.						

Annexe B – Contributions des bailleurs de fonds et décaissements de financements[4]

Tableau 3 - ÉTAT DE LA 4e RECONSTITUTION (tous les chiffres sont en millions)		Annonce de contribution (devise locale)	Versé au 31 août 2025	Valeur résiduelle au 31 août 2025	Valeur totale au 31 août 2025
Bailleur de fonds	**Devise**	**Montant annoncé**	**Valeur en USD**	**Valeur en USD**	**Valeur en USD**
Australie	AUD	169,0	115,7	0,0	115,7
Belgique	EUR	28,0	30,2	0,0	30,2
Canada	CAD	300,0	179,4	43,6	223,1
Danemark	DKK	1 050,0	116,4	40,0	156,4
Dubai Cares	USD	2,5	0,0	2,5	2,5
Estonie	USD	1,0	1,0	0,0	1,0
Union européenne	EUR	700,0	450,6	318,5	769,1
Finlande	EUR	25,0	29,2	0,0	29,2
France	EUR	333,0	290,5	77,7	368,2
Allemagne	EUR	330,0	278,1	87,5	365,6
Fondation Harry Hole	USD	1,5	0,6	0,9	1,5
Irlande	EUR	60,0	66,9	0,0	66,9
Italie	EUR	25,0	22,1	5,8	27,9
Japon	USD	30,4	30,4	0,0	30,4
Koweït	USD	30,0	0,0	30,0	30,0
Fondation LEGO	USD	38,0	38,0	0,0	38,0
Luxembourg	EUR	2,5	2,8	0,0	2,8
Pays-Bas	USD	59,2	59,2	0,0	59,2
Norvège	NOK	1 850,0	184,5	5,0	189,5
Open Society Foundations	USD	1,0	1,0	0,0	1,0
République de Corée	USD	15,8	12,1	3,7	15,8
Arabie saoudite	USD	38,0	38,0	0,0	38,0
Espagne	EUR	25,3	27,4	0,0	27,4
État du Qatar (par l'intermédiaire des EAA)	USD	20,0	0,0	20,0	20,0
Suède	SEK	1 200,0	81,6	42,2	123,8
Suisse	CHF	39,7	42,9	0,0	42,9
Émirats arabes unis	USD	100,0	80,0	20,0	100,0
Royaume-Uni	GBP	430,0	461,2	87,5	548,7
États-Unis d'Amérique	USD	480,0	480,0	0,0	480,0
Total			**3 119,9**	**785,0**	**3 904,9**

[4]Les sous-totaux des tableaux peuvent ne pas correspondre à la somme exacte en raison des montants arrondis, et certaines annonces de contribution peuvent être soumises à des processus d'approbation législative. Certains engagements doivent être honorés après 2025.

Solde des annonces de contribution au titre de la 3e reconstitution des ressources				**0,8**	**0,8**
Total des annonces de contribution des bailleurs de fonds				**785,8**	**3 905,6**

Réservé à l'usage officiel

Tableau 4 - Liste des allocations indicatives restantes approuvées pour 2021-2025 au 31 août 2025 (tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD)[5]					
Nom du pays	**Solde d'allocations indicatives des financements pour la transformation du système**	**Solde d'allocations indicatives du fonds à effet multiplicateur[6]**	**Solde d'allocations indicatives des financements pour le renforcement des capacités**	**Solde d'allocations indicatives de l'Accélérateur de l'éducation des filles[7]**	**Complément à approuver à une date ultérieure**
Afghanistan	50,05	-	-	-	-
Algérie	-	-	-	-	-
Angola	-	-	1,80	-	-
Bangladesh	48,84	50,00	-	-	-
Bélize	-	-	1,00	-	-
Bénin	-	-	1,00	-	-
Bhoutan	-	-	-	-	-
Bolivie	-	-	1,00	-	-
Burkina Faso	-	-	1,65	-	10,11
Burundi	-	-	1,38	-	-
Cabo Verde	-	-	1,00	-	-
Cambodge	-	-	-	-	-
Cameroun	31,25	-	1,36	-	-
République centrafricaine	-	-	0,21	-	-
Tchad	-	30,00	1,80	-	-
Comores	-	-	1,00	-	-
République démocratique du Congo	-	-	1,00	-	50,00
République du Congo	-	-	1,35	-	-
Côte d'Ivoire	-	-	1,15	-	8,98

[5] Les montants déjà approuvés ont été déduits de ces chiffres.
[6] Sur la base des manifestations d'intérêt approuvées
[7] Sur la base des paramètres stratégiques approuvés

Tableau 4 - Liste des allocations indicatives restantes approuvées pour 2021-2025 au 31 août 2025 (tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD)[5]					
Nom du pays	**Solde d'allocations indicatives des financements pour la transformation du système**	**Solde d'allocations indicatives du fonds à effet multiplicateur[6]**	**Solde d'allocations indicatives des financements pour le renforcement des capacités**	**Solde d'allocations indicatives de l'Accélérateur de l'éducation des filles[7]**	**Complément à approuver à une date ultérieure**
Djibouti	-	-	1,00	-	-
République arabe d'Égypte	-	-	2,10	-	-
El Salvador	-	-	-	-	-
Érythrée	-	-	-	-	-
Eswatini	-	-	1,00	-	-
Éthiopie	-	-	-	-	-
Gambie	-	-	-	-	-
Ghana	-	-	0,20	-	-
Guatemala	-	-	-	-	-
Guinée	-	30,00	0,73	-	-
Guinée-Bissau	5,71	-	1,07	-	-
Haïti	-	-	1,00	-	-
Honduras	-	-	1,00	-	-
Inde	-	-	-	-	-
Indonésie	-	-	-	-	-
Jordanie	-	-	1,00	-	-
Kenya	-	-	-	-	-
Kiribati	-	-	-	-	-
Kirghizistan	-	-	-	-	-
Laos	-	-	-	-	-
Liban	-	-	1,00	-	-
Lesotho	-	-	-	-	-
Libéria	-	-	-	-	-

Tableau 4 - Liste des allocations indicatives restantes approuvées pour 2021-2025 au 31 août 2025 (tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD)[5]					
Nom du pays	**Solde d'allocations indicatives des financements pour la transformation du système**	**Solde d'allocations indicatives du fonds à effet multiplicateur[6]**	**Solde d'allocations indicatives des financements pour le renforcement des capacités**	**Solde d'allocations indicatives de l'Accélérateur de l'éducation des filles[7]**	**Complément à approuver à une date ultérieure**
Madagascar	-	1,45	1,69	-	-
Malawi	-	-	1,73	-	-
Mali	37,98	-	1,69	-	-
Mauritanie	7,53	15,00	0,43	-	-
États fédérés de Micronésie	-	-	-	-	-
Moldavie	-	-	-	-	-
Mongolie	-	-	0,08	-	-
Maroc	-	-	-	-	-
Mozambique	-	-	-	-	-
Myanmar	18,11	-	-	-	-
Népal	-	-	-	-	-
Nicaragua	-	-	-	-	-
Niger	58,79	-	1,28	25,00	-
Nigéria	53,79	-	1,70	-	-
Pakistan	-	-	2,91	-	-
Papouasie-Nouvelle-Guinée	11,18	-	1,00	-	-
Philippines	-	-	-	-	-
Rwanda	-	-	-	-	-
Sao Tomé-et-Principe	-	-	0,80	-	-
Sénégal	-	-	1,00	-	-
Sierra Leone	-	-	-	-	-
Îles Salomon	-	-	0,02	-	-
Somalie	-	-	0,03	-	-

Tableau 4 - Liste des allocations indicatives restantes approuvées pour 2021-2025 au 31 août 2025 (tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD)[5]					
Nom du pays	**Solde d'allocations indicatives des financements pour la transformation du système**	**Solde d'allocations indicatives du fonds à effet multiplicateur[6]**	**Solde d'allocations indicatives des financements pour le renforcement des capacités**	**Solde d'allocations indicatives de l'Accélérateur de l'éducation des filles[7]**	**Complément à approuver à une date ultérieure**
Soudan du Sud	-	-	0,02	-	-
Sri Lanka	-	-	1,20	-	-
Soudan	38,25	-	2,13	-	-
République arabe syrienne	-	-	1,00	-	-
Tadjikistan	-	-	-	-	-
Tanzanie	-	-	-	-	-
Timor-Leste	-	5,00	-	-	-
Togo	15,48	-	1,00	-	-
Tunisie	-	-	1,00	-	-
Ouganda	-	-	-	-	50,0
Ukraine	-	-	0,25	-	-
Ouzbékistan	-	-	0,07	-	-
Vanuatu	-	-	-	-	-
Viet Nam	-	-	-	-	-
Cisjordanie et Bande de Gaza	-	6,00	1,34	-	-
Yémen	30,79	-	1,77	-	-
Zambie	12,62	-	1,55	-	-
Zimbabwe	-	-	-	-	4,97
Dominique	-	-	0,56	-	-
Fidji	-	-	0,12	-	-
Grenade	-	-	0,56	-	-
Guyana	-	-	1,00	-	-
Maldives	-	-	-	-	-

Tableau 4 - Liste des allocations indicatives restantes approuvées pour 2021-2025 au 31 août 2025 (tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD)[5]					
Nom du pays	**Solde d'allocations indicatives des financements pour la transformation du système**	**Solde d'allocations indicatives du fonds à effet multiplicateur[6]**	**Solde d'allocations indicatives des financements pour le renforcement des capacités**	**Solde d'allocations indicatives de l'Accélérateur de l'éducation des filles[7]**	**Complément à approuver à une date ultérieure**
Îles Marshall	-	-	-	-	-
Samoa	-	-	-	-	-
Sainte-Lucie	-	-	0,56	-	-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	-	-	0,56	-	-
Tuvalu	-	-	-	-	-
Tonga	-	-	-	-	-
Région de l'OECO	-	-	1,00	-	-
Région du Pacifique	-	-	0,01	-	-
Total	**420,4**	**137,5**	**56,88**	**25,0**	**124,0**

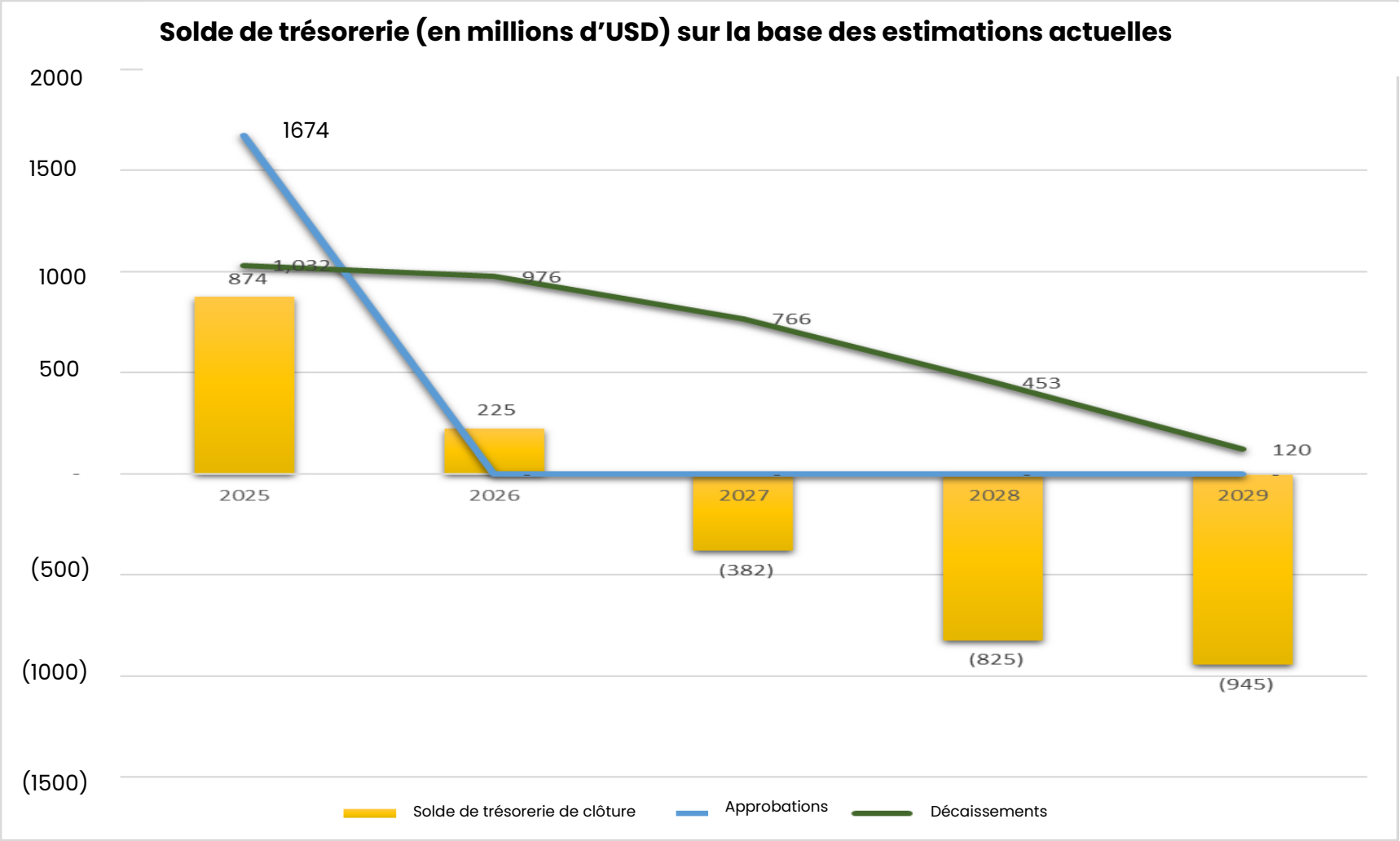
Tableau 5a – Informations sur le portefeuille de financements en cours au 31 août 2025 (tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD)

Montant total des financements approuvés et en cours	5 360,0
Montant total des décaissements du Fonds du GPE	3 221,3
Solde à décaisser à partir du Fonds du GPE pour les financements	2 138,7

Tableau 5B – Informations sur le portefeuille de financements en cours au 31 août 2025 (tous les chiffres sont exprimés en millions d'USD)

Agent partenaire	Montant des financements approuvés et en cours	Montant des décaissements	Montant à décaisser
ADB	20,0	15,0	5,0
AFD	324,2	282,3	41,9
CAMFED	12,4	12,0	0,4
CARE	18,8	5,7	13,1
CDB	14,0	1,7	12,3
GIZ	117,6	29,0	88,6
IADB	76,7	16,0	60,7
CRDI	153,5	113,1	40,4
Imagine Worldwide	15,2	13,0	2,2
BID	123,5	15,2	108,3
OECS	10,0	7,2	2,8
OXFAM	133,3	92,6	40,6
Save the Children Australie	56,0	29,0	27,0
Save the Children Italie	2,6	0,9	1,7
Save the Children Norvège	24,5	15,4	9,1
Save the Children UK	82,2	58,7	23,6
Save the Children US	164,9	131,0	33,9
Sida	282,2	226,4	55,9
UNESCO	175,9	82,4	93,5
UNICEF	1 359,9	904,3	455,5
PAM	0,9	0,9	0,0
Banque mondiale	2 191,6	1 169,4	1 022,2

Total	**5 360,0**	**3 221,3**	**2 138,7**



Remarque : Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte de l'impact des nouvelles contributions des bailleurs de fonds résultant de nouveaux engagements pour la période de financement 2026-2030, ni de l'impact des nouveaux financements approuvés pour cette période et des décaissements associés.